



COMMISSION SPORTIVE

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

10 avenue du 4ème Régiment d'Infanterie BP 369 -
89006 AUXERRE Cedex

Tel : 03 58 43 00 60

Mail : sforey@yonne.fff.fr

PV 163 Sp 29

PV téléphonique de la Commission Sportive du 27 février 2024

Président: M. TRINQUESSE Jean Louis

Présents : Madame VIE Florence et Messieurs ROMOJARO Mickaël et SCHMINKE Didier

Assiste : Mme FOREY Stéphanie (administratif)

Début de la réunion : 12h00

Forfait

Championnat Futsal

La commission,

- Prend note du courriel du club d'Avallon, en date du 25 février 2024,
- En application de l'article 12 du règlement des championnats Jeunes,
- Dit l'équipe de U18 d'Avallon en forfait général en championnat Futsal
- Amende de 120€ au club d'Avallon pour forfait général Jeunes après le 31/12 (amende 6.19).

Changements dates, horaires, terrains

Championnat Départemental 1 – Club St Bris Le Vineux

La commission,

- Attendu que le club de St Bris Le Vineux n'a toujours pas proposé de terrain de repli (leurs installations étant en travaux),
- Demande au secrétariat d'inverser les rencontres à domicile de l'équipe de St Bris Le Vineux 1 sur les installations des clubs adverses et ce jusqu'à la fin de la saison (juin 2024).

Match 26500088 du 18.02 2024 Aillant 1 – Gron Véron 1 Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel en date du 17.02.2024 via la messagerie officielle du club d'Aillant indiquant qu'un arrêté municipal interdit l'accès au terrain d'Aillant les 17 et 18 février 2024,
- Donne ce match à jouer le 31.03.2024 à 15h00, date impérative.

Match 27825858 du 10.03. 2024 Malay Le Grand 1 – Cerisiers 1 Féminin à 8 Départemental 1

La commission,

- Prend note du courriel, via la messagerie officielle du club de Malay Me Grand, indiquant l'indisponibilité du terrain à cette date,
- Donne ce match à jouer le 24.03.2024 à 10h00.

Match 27835841 du 24.02.2024 Joigny 1 – Avallon 1 U15 U13 F Départemental 2 Gp A

La commission,

- Prend note de la demande via Footclubs du club de Joigny demandant le report du match au 06/04/.2024,
- Compte tenu de l'accord entre les deux clubs,
- Donne ce match à jouer le 06.04.2024 à 10h00.

Report de Matches

Suite à l'impraticabilité des terrains et à l'annulation des rencontres les 24 et 25 février 2024, la commission décide les reports aux dates suivantes :

- U13 D3 Sens Jeunesse 3 – Fontaine la Gaillarde 1 : 20.04.2024
- U13 D1 FC Gâtinais 1 – Sens FC 2 : 16.03.2024
- U13 D3 FC Gâtinais 2 – Sens Jeunesse 3 : 13.04.2024
- U13 D3 St Sérotin 1 – Sergines 1: 13.04.2024
- U13 D3 St Denis les Sens 1 – Malay le Grand 1 : 20.04.2024
- U13 D3 Héry 2 – Champs/Yonne 2 : 06.04.2024
- U13 D3 Gron Veron 1 – Paron 3 : 13.04.2024
- U15 D2 : Sens FC 2 – GJ Armançon 1 : 13.04.2024
- U15 D2 : Ravières 1 – Entente Florentinois 1 : 30.03.2024
- CY U15 : Varennes Serein 1 – Héry 2 : 02.03.2024
- CY U15 : St Denis les Sens 1 – Paron 2 : 02.03.2024
- CY U18 : Chablis – Avallon : 02.03.2024
- CY U18 : Appoigny 2 – Charny 1 : 02.03.2024
- CY U18 : Héry 1 – Auxerre Stade 2: 02.03.2024
- CY U18 : Monéteau 1 – Auxerre SC 1 : 02.03.2024
- U18 D2 : Serein As 1 – Monéteau 1 : 30.03.2024
- U18 D1 : Auxerre Stade 2 – Avallon 1 : 30.03.2024
- Championnats seniors D1, D2, D3 et D4 : 14.04.2024

Les matchs en retard qui étaient déjà programmés à la date du 14.04.2024 sont remis le 01.05.2024:

- D2 Groupe A: match n°26496821 Champigny 1 – Vinneuf Courlon 1
- D2 Groupe B: match n°26509299 St Georges 2 – Chevannes 1

Coupe de l'Yonne Féminines

La commission,

- Prend note du retrait de l'équipe Senior Féminine Sens FC/Paron FC 2 de la Coupe de l'Yonne Féminines,
- Annule le match Sens FC/Paron FC 2 – St Sauveur 1 du 03.03.2024
- Dit l'équipe de St Sauveur qualifiée.
- Amende de 50€ au club de Sens FC pour forfait déclaré Seniors (amende 6.10).

Feuilles de match manquantes

Match 27339778 du 10.02.2024 Charbuy-Fleury/Chevannes 1 – Toucy 1 Coupe de l'Yonne U15

La commission, vu l'absence de FMI,

- Demande au club de Charbuy-Fleury/Chevannes de transmettre la FMI ou feuille de match papier, et ce par retour.
- Amende de 30€ au club de Charbuy-Fleury pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25)

Match 26500131 du 17.02.2024 Charbuy-Fleury 1 – Appoigny 2 Départemental 2 Gp A

La commission, vu l'absence de FMI,

- Demande au club de Charbuy-Fleury/Chevannes de transmettre la FMI ou feuille de match papier, et ce par retour.
- Amende de 30€ au club de Charbuy-Fleury pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25)

Rappel : La feuille de match est adressée au district par le club recevant, dans les 24 h suivant la rencontre

Match 27842416 du 10.02.2024 Champs sur Yonne 1 – Quarré St Germain 1 U13 Départemental 2 Gp C

La commission, vu l'absence de FMI,

- Demande au club de Champs sur Yonne de la transmettre pour lundi 4 mars 2024, délai de rigueur.
- Amende de 30€ au club de Champs sur Yonne pour non-envoi de feuille de match papier (amende 5.25).

Demandes d'arbitres

Match 27821023 du 09.03.2024 Monéteau 1 – Toucy/Diges Pourrain U18 Départementale 2 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de Toucy en date du 20.02.2024 demandant la désignation d'un arbitre officiel pour cette rencontre
- Transmet à la CDA.

Match 26508753 du 24.03.2024 St Sérotin 1 – Sc Senonais 1 Départementale 3 Gp A

La commission,

- Prend note du courriel du club de St Sérotin en date du 24.02.2024 demandant la désignation d'un arbitre officiel pour cette rencontre en raison d'incidents au match aller.
- Transmet à la CDA.

Désignation des délégués

La commission prend note de la désignation de délégués officiels du district pour les matchs suivants :

- Match 26510175 du 03.03.2024 Héry 1 contre Champs sur Yonne1 Départemental 1 :
 - **Monsieur Michel LE RUEN**
- Match 26500126 du 03.03.2024 Appoigny 2 contre Malay le Grand 1 Départemental 2 Gp A :
 - **M. Benjamin BOUGAULT**
- Match 26508963 du 03.03.2024 Monéteau 2 contre Gurgy 2 Départemental 3 Gp B :
 - **M. Eric SCIAUD**

Question diverse

Challenge U13

La commission,

- Prend note du courriel du club de GJ Armançon via leur messagerie officielle, en date du 26.02.2024,
- Reporte sa décision et traitera le dossier lors de sa réunion du 05.03.2024

Fin de la réunion : 13h00

Le Président

TRINQUESSE Jean Louis

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G.. »